

Questions orales

[Traduction]

LE REVENU NATIONAL

LE REMBOURSEMENT DE LA TAXE SUR L'ESSENCE AUX EXEMPTÉS—LA QUESTION DU DÉLAI

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Nous sommes à l'aube d'une nouvelle ère, où nous devons sans doute payer \$1 le gallon d'essence. Dans ces conditions, les consommateurs exemptés de la taxe d'accise sur l'essence, ceux qui fournissent au pays les produits indispensables devront-ils attendre toute une année pour obtenir un remboursement, étant donné qu'ils paient actuellement aux banques entre 10 et 13 p. 100 des coûts de production?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le député a parfaitement raison dans le cas des agriculteurs qui produisent les denrées alimentaires et sont exemptés de la taxe d'accise. La question du remboursement, qui est avant tout une question de perception et d'application de la taxe, relève de mon collègue le ministre du Revenu national; sans doute celui-ci sera-t-il sensible à l'objet de la question.

M. Woolliams: Il s'agit certes là, monsieur l'Orateur, d'une question très importante étant donné que pour financer leurs coûts de production, les producteurs doivent emprunter de l'argent auprès des banques—et je ne parle pas seulement des agriculteurs, mais également des autres producteurs dans tout le Canada—et payer des intérêts dont le taux varie de 10 à 13 p. 100. Vu l'importance de cette question, le ministre va certainement prévoir des modalités de remboursement pour permettre aux producteurs canadiens de faire la concurrence aux autres producteurs non seulement de tout le pays mais du monde entier.

L'hon. Ron Basford (ministre du Revenu national): Si je puis répondre à la question du député, monsieur l'Orateur, nous prévoyons d'instaurer un régime en vertu duquel, s'il s'agit de remboursements importants—ce dont se préoccupe le député—il sera possible de les faire dans un plus court délai.

* * *

LA CONSOMMATION

LES PRATIQUES DÉLOYALES DANS LE COMMERCE DE L'ESSENCE—DEMANDE D'EXPOSÉ DES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations qui fait suite à une réponse donnée par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources à une question précédente. Le ministre de la Consommation et des Corporations partage-t-il l'opinion du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui vient de dire qu'il ne convient pas que le gouvernement fédéral se mêle des enquêtes sur les pratiques commerciales déloyales au Canada? Peut-il examiner cette position et faire connaître à la Chambre ses vues à ce sujet?

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Northumberland-Durham.

[M. Turner (Ottawa-Carleton).]

LES FINANCES

DEMANDE DE DÉPÔT DES CHIFFRES ESTIMATIFS MINISTÉRIELS PORTANT SUR LES RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, ma question fait suite à une autre posée plus tôt au ministre des Finances. Lundi soir, le ministre a parlé d'une politique de modération et il a mentionné 830 millions de dollars. Or, à la séance d'information de la presse qui a précédé la présentation du budget à la Chambre, il semble qu'on ait mentionné 860 millions de dollars. Plus tard, lundi soir, à la télévision d'État, le ministre a parlé d'un milliard. Il nous pardonnera, j'espère, de nous montrer sceptiques, mais pouvons-nous lui demander à un moment donné, de préférence avant le débat sur le budget, de prouver ce qu'il avance en déposant les prévisions budgétaires préliminaires de chaque ministère et organisme du gouvernement sur lesquelles se fondent ces chiffres. Je lui demande donc s'il s'engagerait à déposer, de préférence demain, vu que le président du Conseil du Trésor n'est pas parmi nous et ne le sera pas, les prévisions budgétaires supplémentaires de chaque ministère et organisme pour l'année prochaine, prévisions sur lesquelles reposent ces chiffres.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà dit que le contrôle des dépenses revenait à mon collègue, le président du Conseil du Trésor, qui traitera de la question.

● (1440)

M. Lawrence: Nous voulons un débat profitable sur le budget. Le ministre ne sera pas ici. Ce sont ses chiffres. Si d'autres chiffres sont publiés dans les 24 heures, le ministre voudra-t-il les déposer sur la table pour nous afin que nous puissions participer efficacement au débat? Il s'agit des prévisions préliminaires qui lui ont été fournies.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Mon collègue pourra participer au débat comme il l'entend.

Des voix: Oh, oh!

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LE TAUX DE CHÔMAGE ET LES OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT QUANT AU RENFLOUEMENT DE LA CAISSE—DEMANDE DE DIVULGATION DES HAUSSES DE COTISATIONS

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Comme le gouvernement compte abandonner le taux de chômage de 4 p. 100 comme point-repère, au niveau duquel il assume maintenant tout le financement des prestations d'assurance-chômage, pour le remplacer par une moyenne établie sur une période de huit ans, le ministre peut-il dire à la Chambre quelle moyenne il entrevoit pour 1976, 1977 et 1978?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur, mais pour 1975, ce sera 5.3 p. 100.